

QUELQUES CHIFFRES RÉVÉLATEURS CONCERNANT LA POPULATION NORD-CÔTIÈRE

Régie régionale de la santé et des services sociaux

Service en connaissance, surveillance,
recherche et évaluation

Octobre 2002



QUELQUES CHIFFRES RÉVÉLATEURS CONCERNANT LA POPULATION NORD-CÔTIÈRE

ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

La Côte-Nord est une région qui s'étend sur un immense territoire, soit de Tadoussac, à l'ouest, jusqu'à Blanc-Sablon, à l'est, en passant par l'Île-d'Anticosti et les villes nordiques de Fermont et de Schefferville. De Tadoussac à Blanc-Sablon, on observe une faible densité de population répartie sur 17 200 km². La superficie totale du territoire nord-côtier s'étale sur environ 270 000 km².

En 2001, la population de la Côte-Nord se situait autour de 101 998 personnes. Depuis une vingtaine d'années, elle est en décroissance. Alors qu'on dénombrait 119 900 habitants sur le territoire en 1981, on en prévoit 97 224 en 2011.

La population nord-côtère est plus jeune que celle de la province. En 2001, 33,1 % des gens avaient moins de 25 ans, comparativement à 30,8 % pour le Québec. Pour leur part, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 9,2 % de la population régionale en regard de 13 % pour celle de l'ensemble de la province.

Comme celle du Québec, la population de la région est vieillissante. De 1981 à 2011, les démographes prédisent que la proportion de jeunes âgés de moins de 15 ans passera de 27,5 % à 15,3 % et que celle des personnes âgées de 65 ans et plus variera de 3,6 % à 13,4 %.

Population selon certains groupes d'âge, Côte-Nord, 1981 à 2011

Année	Population totale (Nombre)	0 à 14 ans (%)	65 ans et + (%)
1981	119 900	27,5	3,6
1986	107 994	24,8	4,6
1991	105 836	22,6	5,9
1996	105 096	20,6	7,4
2001	101 998	18,7	9,2
2011	97 224	15,3	13,4

Source : MSSS.

Dans la région, on dénombre neuf communautés autochtones établies dans huit réserves montagnaises et une naskapie. Contrairement à l'ensemble de la population nord-côtère, la population autochtone connaît une croissance démographique. Son poids démographique régional est passé de 5,1 % en 1986 à 7,8 % en 2001.

Également, les communautés autochtones présentent une structure démographique plus jeune que celle de l'ensemble de la population nord-côtière. En 1996, les jeunes âgés de moins de 15 ans comptaient pour 35,8 % de la population amérindienne.

Population autochtone, Côte-Nord, 1986 à 2001

Année	Population autochtone (Nombre)	Population autochtone / Population totale (%)
1986	5 508	5,1
1991	6 365	6,0
1996	7 570	7,2
2001	7 980	7,8

Source : MSSS.

Voici quelques faits saillants démographiques et socioéconomiques tirés du recensement 1996 de Statistique Canada.

POPULATION

- Près des trois quarts de la population nord-côtière (70,4 %) sont concentrés dans les MRC de Manicouagan (35 %) et de Sept-Rivières (35 %), totalisant 72 800 personnes. À elles seules, les municipalités de Baie-Comeau et de Sept-Îles regroupent près de la moitié de la population régionale (49,2 %).
- Les municipalités de Baie-Johan-Beetz (21,1 %), de Grandes-Bergeronnes (17,4 %), de Rivière-au-Tonnerre (16,7 %) et de Rivière-Pentecôte (15,8 %) comprennent la plus forte proportion d'aînés.
- Contrairement à l'ensemble de la province, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes dans la région (51 % c. 49 %). Les municipalités où la proportion de la population masculine est la plus importante sont Godbout (59,2 %), Franquelin (56,8 %), Rivière-Saint-Jean (56,7 %), Gallix (54,5 %) et Fermont (54,2 %).

FAMILLES

- Les couples en union libre représentent une famille nord-côtière sur quatre (25,4 %). Au Québec, ces couples comptent pour 20,5 % de l'ensemble des familles.
- Les familles monoparentales totalisent 15,2 % des familles sur la Côte-Nord. La MRC de Sept-Rivières comprend la plus forte proportion de ce type de famille sur son territoire (17,2 %).
- Les familles sans enfant sont proportionnellement moins nombreuses sur la Côte-Nord (29,3 %) qu'au Québec (34 %).
- À l'exemple de la situation provinciale (10,3 %), une famille nord-côtière sur dix compte trois enfants et plus (10,7 %).

- Dans les familles monoparentales, un peu plus de la moitié des enfants (51,6 %) sont âgés de moins de 15 ans.

GENS VIVANT SEULS

- Les gens vivant seuls représentent 7,5 % de la population demeurant dans les ménages, soit 7 685 personnes. Au Québec, ce pourcentage est supérieur (11 %).
- Sur la Côte-Nord, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à vivre seuls (8,4 % c. 6,6 %). Au Québec, on remarque le phénomène inverse : les femmes vivent seules dans une plus forte proportion que les hommes (12 % c. 9,9 %).

ÉTAT MATRIMONIAL

- Près de un Nord-Côtier sur deux (48,2 %) est marié ou vit en union libre. Au Québec, ce pourcentage est de 46,5 %.
- La majorité des personnes vivant en union libre sont âgées de 25 à 39 ans (61,8 %). Il en va de même à l'échelle provinciale (56,9 %).

LANGUE

- Dans la région, 4,6 % de la population affirme ne pas pouvoir soutenir une conversation en français. Ces gens se retrouvent surtout sur la Basse-Côte-Nord où 56,9 % de la population locale parle l'anglais ou une langue amérindienne. Au Québec, ce pourcentage atteint 6,2 %.
- Sur la Basse-Côte-Nord, un peu plus des trois quarts des personnes âgées de 65 ans et plus (78 %) ne peuvent pas soutenir une conversation en français.
- Dans la MRC de Caniapiscau, 37,5 % des personnes âgées de 65 ans et plus parlent uniquement une langue amérindienne.
- Dans l'ensemble du territoire nord-côtier, 86,6 % de la population déclare uniquement le français comme langue maternelle. Au Québec, ce pourcentage est de 80,4 %.
- Sur la Côte-Nord, 11,6 % de la population ne parle pas le français à la maison, soit 12 000 personnes. Au Québec, ce pourcentage est de 15,9 %.

APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

Afin d'évaluer l'appartenance des répondants à la communauté autochtone, Statistique Canada a posé la question suivante : «Êtes-vous un Autochtone, c'est-à-dire, un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis, ou un Inuit (Esquimau)?». Il s'agissait donc de mesurer la propre perception d'un individu quant à son identité autochtone. Ainsi, une personne pouvait se dire Autochtone, sans appartenir nécessairement à une bande indienne ou sans être un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la loi sur les Indiens du Canada.

- Sur la Côte-Nord, près de une personne sur dix (9 %) se dit d'appartenance autochtone, soit environ 9 170 personnes (Indien, Métis ou Inuit). Dans les MRC de la Basse-Côte-Nord (20,1 %) et de Caniapiscau (23 %), cette situation rejoint un peu plus de un individu sur cinq.

SCOLARITÉ

- En ce qui a trait à la scolarité, 21,6 % de la population nord-côtière âgée de 15 ans et plus possède un niveau inférieur à la 9^e année. Cette proportion atteint 30,4 % dans la MRC de la Minganie et 42,8 % dans la MRC de la Basse-Côte-Nord.
- À l'échelle régionale, 60 % de la population âgée de 15 ans et plus a obtenu un niveau de scolarité équivalent tout au plus à un secondaire cinq (treize années ou moins). Au Québec, ce pourcentage est de 53 %.
- Dans la région, les études universitaires constituent une réalité pour une personne âgée de 15 ans et plus sur dix (10,8 %). Au Québec, cette proportion est plus importante (20,2 %).

ACTIVITÉ

- La MRC de Caniapiscau renferme la plus forte proportion de gens âgés de 15 ans et plus au travail (63 %), alors que la MRC de la Basse-Côte-Nord affiche le rapport emploi-population le plus faible de la région (32,3 %).
- Dans la région, un peu plus du tiers des jeunes âgés de 15 à 24 ans occupent un emploi (33,8 %). Au Québec, cette proportion est plus importante (44 %).
- Parmi la population nord-côtière âgée de 15 ans et plus ayant des enfants à la maison, un peu plus de six personnes sur dix occupent un emploi (63,1 %).

HEURES CONSACRÉES À OFFRIR DES SOINS OU DE L'AIDE À UNE OU À PLUSIEURS PERSONNES ÂGÉES

- En ce qui a trait au nombre d'heures passées à offrir des soins ou de l'aide à une ou à plusieurs personnes âgées, sans rémunération, 83,6 % de la population nord-côtière âgée de 15 ans et plus déclare ne consacrer aucune période de temps à ce genre de bénévolat. Les activités de support non monnayées auprès des gens du troisième âge sont donc concentrées entre les mains d'un nombre restreint de Nord-Côtiers et de Nord-Côtières.
- À peine 5% de la population régionale accorde plus de cinq heures par semaine aux personnes âgées bénévolement.

DIVISIONS D'INDUSTRIE

- Les trois divisions d'industrie dans lesquelles on retrouve davantage la population nord-côtière masculine sont les «industries manufacturières» (24,1 %), les «industries des mines et carrières» (10,8 %) et les «industries de la construction» (10,3 %).
- Les travailleuses nord-côtières sont davantage concentrées dans les «industries des services de soins de santé et des services sociaux» (19 %), les «industries de commerce de détail» (17,2 %) et les «industries de l'hébergement et de la restauration» (13,7 %).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

- Près de huit jeunes Nord-Côtiers sur dix (79,7 %) âgés de 15 à 19 ans fréquente l'école à temps plein. Chez les jeunes Nord-Côtiers âgés de 20 à 24 ans, ce taux de fréquentation scolaire chute à 35,6 % (41,6 % au Québec).

PRÉSENCE D'UN REVENU D'EMPLOI

- Sur le territoire nord-côtier, un peu plus de une personne sur trois âgée de 15 ans et plus ne dispose pas de revenu d'emploi (35,2 %). À l'échelle provinciale, ce pourcentage est comparable (37,7 %).
- On retrouve davantage de Nord-Côtières que de Nord-Côtiers sans revenu d'emploi (44,6 % c. 26 %).

MÉNAGES PRIVÉS

- Sur la Côte-Nord, on retrouve 2,7 personnes par ménage. Au Québec, ce résultat est comparable (2,5 personnes).

LOGEMENTS PRIVÉS SELON LE MODE D'OCCUPATION

- Les deux tiers des logements des ménages nord-côtiers appartiennent à leurs occupants (66,4 %). Au Québec, cette réalité est moins importante (56,5 %).
- Chez les couples nord-côtiers ayant des enfants à la maison, 82 % d'entre eux possèdent leur logement. Toujours dans la région, cette réalité rejoint 43,5 % des ménages comptant une famille monoparentale et 38,1 % des personnes vivant seules.

LOGEMENTS PRIVÉS SELON LES BESOINS D'ENTRETIEN

- Dans la région, un logement sur sept (14,5 %) nécessiterait des réparations «majeures» (plomberie ou installations électriques défectueuses, planchers et murs à réparer, etc.). Dans la MRC de Minganie, c'est un peu plus de un logement sur cinq (21,3 %) qui aurait besoin d'un tel type de rénovations. Au Québec, ce pourcentage est de 8,2 %.

MOBILITÉ ET MIGRATION

- En 1996, 65,3 % des personnes âgées de 5 ans et plus recensées dans la région n'avaient pas déménagé depuis 1991. Toutefois, 22,3 % de la population avait déménagé durant cette période tout en restant dans la même municipalité. Également, pour 12,4 % des répondants, il s'agissait d'une municipalité de résidence différente de celle qu'ils avaient connue cinq ans plus tôt.

REVENU TOTAL ANNUEL DES PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS

- Les Nord-Côtières sont deux fois plus nombreuses que les Nord-Côtiers à disposer d'un revenu personnel inférieur à 15 000 \$ (60 % c. 30 %).
- Toutes proportions gardées, on retrouve plus d'hommes dans la région qu'au Québec possédant un revenu total supérieur à 40 000 \$ (36,4 % c. 24,9 %).

REVENU TOTAL ANNUEL DES FAMILLES DE RECENSEMENT

- Une famille nord-côtière sur deux (50,7 %) dispose d'un revenu total de moins de 50 000 \$. Au Québec, cette proportion est plus importante (59 %).

- Sur la Côte-Nord, trois familles sur dix (29,2 %) de type «époux-épouses» gagnent 70 000 \$ et plus par année. Rappelons que ce type de familles exclut les familles monoparentales. Dans l'ensemble de la province, cette proportion est inférieure (23,7 %).

UNITÉS À FAIBLE REVENU

Les seuils de faible revenu sont déterminés par Statistique Canada d'après les statistiques canadiennes sur les dépenses des familles. Ces seuils varient selon la taille de la famille et selon la taille du secteur de résidence.

- Selon Statistique Canada, près de une famille nord-côtière sur sept (13,7 %) est considérée comme une unité à faible revenu. Dans l'ensemble du Québec, près de une famille sur cinq se retrouve dans la même situation (19,4 %).
- Mis à part les réserves indiennes, les municipalités nord-côtières suivantes voient une plus grande part de leur population vivre sous les seuils de faible revenu qu'au niveau provincial : Godbout (40,9 %), Colombier (32,6 %), Baie-Trinité (31,3 %), Rivière-Pentecôte (31,1 %), Sault-au-Mouton (30,7 %), Chute-aux-Outardes (29,2 %), Rivière-Saint-Jean (28,8 %), Forestville (26,2 %), Sainte-Anne-de-Portneuf (24,8 %) et Gallix (24,1 %).

MOBILITÉ DE LA POPULATION NORD-CÔTIÈRE

Voici quelques faits saillants concernant la mobilité de la population nord-côtière. Ces informations proviennent de l'Institut de la statistique du Québec.

- Le solde migratoire est demeuré relativement stable, de la période 1991-1995 (- 3,2 %) à la période 1995-1999 (- 3,7 %). Dans son ensemble, la Côte-Nord n'a donc pas connu d'exode massif de sa population vers d'autres régions du Québec.
- De 1991 à 1999, toutes les MRC de la Côte-Nord ont connu un solde migratoire négatif au profit des autres régions du Québec.
- De 1995 à 1999, les soldes migratoires négatifs les plus importants se retrouvent chez les personnes âgées de 20 à 29 ans (- 9,5 %) et de 55 à 64 ans (- 6,4 %). La mobilité chez les gens appartenant à ces deux groupes d'âge est très influencée par les conditions socioéconomiques, notamment par le marché de l'emploi.
- Rappelons qu'en janvier 2000, lors de l'*Enquête Santé Côte-Nord*, 27,8 % des jeunes âgés de 18 à 29 ans ont mentionné «avoir l'intention, au cours des cinq prochaines années, de quitter définitivement la Côte-Nord pour aller habiter dans une autre région».
- Par ailleurs, contrairement à certaines croyances populaires, les personnes âgées de 65 ans et plus ne quittent pas massivement la région. De 1995 à 1999, le solde migratoire les concernant est de - 3,6 %.
- De 1995 à 1999, les régions de Québec (26,6 %), de Montréal-Centre (12,2 %), de la Montérégie (11,5 %) et du Bas-Saint-Laurent (10,4 %) ont constitué les principales destinations des personnes ayant quitté la Côte-Nord.

EXODE DES JEUNES : UNE SITUATION À SUIVRE DE PRÈS

La région a perdu près de 10 % de sa population âgée de 20 à 29 ans au profit des autres régions du Québec, et cela de 1995 à 1999. De plus, ces jeunes constituent souvent un groupe très mobile, et cela est d'autant plus vrai lors d'un contexte économique défavorable. Par ailleurs, la mobilité des jeunes est susceptible éventuellement d'avoir un impact sur d'autres strates d'âges. Par exemple, il pourrait y avoir alors moins de jeunes familles et, par conséquent, moins d'enfants. De même, les gens âgés de 50 ans et plus voyant leurs enfants et leurs petits-enfants déménager pourraient être attirés à leur tour vers une autre région. C'est pour cette raison que la Régie régionale suivra de près cette situation dans les prochaines années afin d'adapter les services sociaux et de santé à la réalité démographique nord-côtière.

FACTEURS DE RISQUE À SURVEILLER

Les résultats obtenus dans *Le portrait de santé – Le Québec et ses régions* révèlent entre autres que certains comportements ou facteurs de risque sont davantage présents sur la Côte-Nord comparativement au Québec. Par exemple, les fumeurs s'y retrouvent en plus forte proportion (37,5 % c. 34 %) ainsi que la population présentant un excès de poids (32,8 % c. 28,1 %).

Des données de *l'Enquête social et de santé 1998* de Santé Québec indiquent que La Côte-Nord compte une plus grande proportion de sa population présentant un excès de poids que celle du Québec (32,8 % c. 28,1 %). L'enquête de 1992-1993 avait également montré que le surplus de poids affectait davantage les résidents de la Côte-Nord que ceux de l'ensemble de la province (28,1 % c. 24,7 %). Les hommes de la région sont davantage touchés que les femmes par un problème d'excès de poids (36,9 % c. 28,3 %).

Les données régionales révèlent également qu'environ 47,6 % des résidents nord-côtiers âgés de 15 ans et plus sont sédentaires ou très peu actifs. Pendant leur temps libre, cela signifie qu'ils pratiquent moins de quatre fois par mois une activité physique durant 20 à 30 minutes par séance. À cet égard, la proportion régionale s'apparente beaucoup à celle du Québec (48 %).

Par ailleurs, la proportion de naissances vivantes dont la mère a moins de 11 ans de scolarité est également plus importante dans la région (25,8 % c. 14,7 %), ainsi que le taux de grossesses à l'adolescence (24,2 grossesses pour 1000 filles âgées de 14 à 17 ans comparativement à 19,6 grossesses à l'échelle provinciale).

Également, les données fournies par la Société de l'assurance automobile indiquent que le taux annuel de condamnations reliées à des infractions pour conduite avec facultés affaiblies est plus important sur la Côte-Nord qu'au Québec (504 condamnations pour 100 000 titulaires de permis comparativement à 300 condamnations au niveau provincial). Il est principalement question de conduite d'un véhicule pendant que la capacité de conduire est affaiblie, de conduite d'un véhicule avec un taux d'alcool supérieur à 80 milligrammes par 100 millilitres de sang et de refus de subir l'alcootest ou de fournir un échantillon de sang.

CONDITIONS SOCIALES DIFFICILES

Les statistiques fournies dans *Le portrait de santé – Le Québec et ses régions* font ressortir clairement des conditions sociales difficiles sur le territoire nord-côtier. Tout d'abord, le taux

annuel d'incidence de nouvelles prises en charge dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse est plus élevé sur la Côte-Nord (8,5 prises en charge pour 1 000 jeunes âgés de 0 à 17 ans comparativement à 4,4 prises en charge au Québec). Ce taux reflète le nombre d'enfants et de jeunes pour lesquels les services des centres jeunesse (ou le tribunal) ont décidé d'appliquer des mesures de protection. À la base du problème, il peut s'agir de cas de négligence, d'abus physiques, d'abus sexuels, de troubles de comportement ou d'abandon.

Le taux annuel de jeunes âgés de 12 à 17 ans ayant contrevenu au code criminel et aux lois fédérales ou provinciales désavantage également la Côte-Nord (6 647 contrevenants pour 100 000 jeunes âgés de 12 à 17 ans comparativement à 5 963 contrevenants au Québec). Les délits considérés ici sont essentiellement les crimes contre la personne (meurtres, agressions sexuelles, voies de fait, etc.), les crimes contre la propriété (vols, introductions par infraction, etc.), les infractions liées à la conduite de véhicule (conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite, etc.) et les crimes relatifs à la drogue.

Le taux annuel de crimes contre la personne est plus important sur le territoire nord-côtier qu'au Québec (1 036 infractions criminelles pour 100 000 personnes comparativement à 910 infractions criminelles). Les crimes contre la personne, appelés aussi «*crimes avec violence*» comprennent plus particulièrement les homicides, la négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, les agressions sexuelles, les attouchements sexuels, les enlèvements, les vols qualifiés, les voies de fait et les menaces. Toutefois, ces deux derniers types de crimes sont les plus fréquents sur le territoire nord-côtier.

Enfin, le taux annuel de victimisation pour violence conjugale n'est guère plus reluisant dans la région (457 victimes de violence conjugales pour 100 000 femmes âgées de 12 ans et plus comparativement à 385 victimes au Québec). Les délits dont il est question ici sont le meurtre et la tentative de meurtre, l'agression sexuelle, les voies de fait, les enlèvements ou séquestrations, le harcèlement criminel et la profération de menaces. Les délits considérés ont d'abord fait l'objet d'un signalement aux corps policiers et ont été jugés fondés après enquête policière même s'ils ne se sont pas traduits par une mise en accusation.

DÉCÈS ET ESPÉRANCE DE VIE

Bien que le taux de mortalité de la population nord-côtière ait diminué de 18 % de 1984 à 1998, celui-ci reste toutefois plus élevé que celui de la province (793 décès pour 100 000 personnes en 1994-1998 comparativement à 728 décès).

Taux ajusté¹ de mortalité, Côte-Nord, province de Québec, 1984 à 1998

	1984 à 1988 (0/000)	1989 à 1993 (0/000)	1994 à 1998 (0/000)	Variation de 1984 à 1998 (%)
Côte-Nord	965 (+)	823 (+)	793 (+)	- 18
Québec	839	759	728	- 13

Source : Institut nationale de santé publique du Québec, 2001.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, au seuil de 0,05.

1. Taux ajusté selon la structure par âge, sexes réunis, de la population corrigée de l'ensemble du Québec en 1996.

L'espérance de vie des résidents de la Côte-Nord est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des Québécois. Dans le cas de la Côte-Nord, elle se situe à 76,8 ans, tandis qu'elle s'établit à 77,9 ans au Québec, de 1994 à 1998. De même, l'espérance de vie des Nord-Côtières est plus importante que celle des Nord-Côtiers (80,7 ans c. 73,4 ans).

Au niveau régional comme à l'échelle provinciale, l'espérance de vie a progressé ces dernières années. Entre 1984 et 1998, elle a fait un bond de 2 ans sur ces deux territoires.

Espérance de vie à la naissance, Côte-Nord, province de Québec, 1984 à 1998

	1984 à 1988 (An)	1989 à 1993 (An)	1994 à 1998 (An)	Variation de 1984 à 1998 (An)
Côte-Nord	74,8 (-)	76,2 (-)	76,8 (-)	2,0
Québec	75,9	77,2	77,9	2,0

Source : Institut nationale de santé publique du Québec, 2001.

(-) Valeur significativement plus faible que celle de l'ensemble du Québec, au seuil de 0,05.

PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS

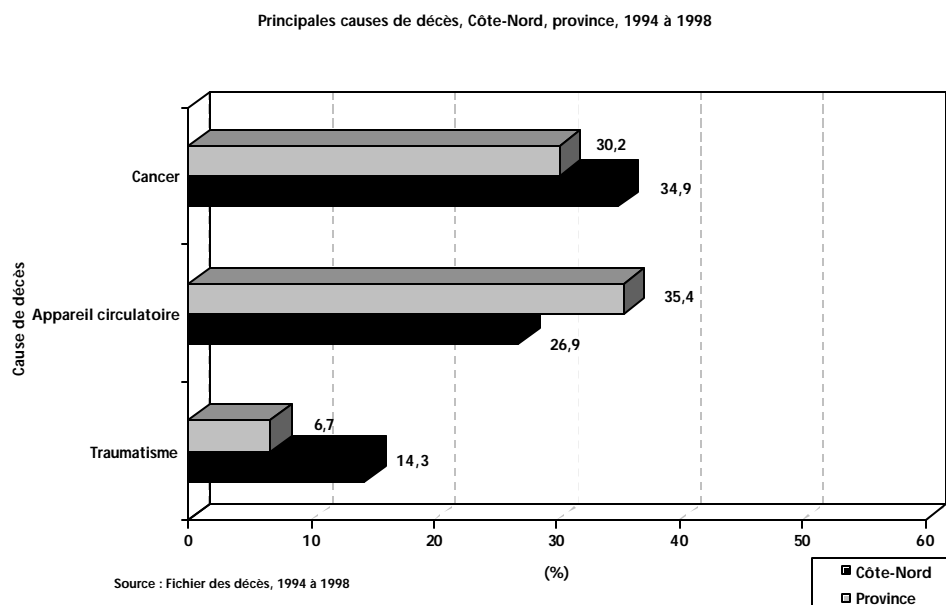
Les cancers affectent l'état de santé de la population nord-côtière de façon significative. À preuve, de 1994 à 1998, ils représentent la première cause de décès dans la région (34,9 %), devançant ainsi les maladies de l'appareil circulatoire (26,9 %) et l'ensemble des traumatismes (14,3 %). Rappelons que les traumatismes se divisent en deux catégories : les traumatismes non intentionnels et les traumatismes intentionnels. Ces derniers comprennent les suicides et les homicides. Parmi les traumatismes non intentionnels, on retrouve principalement les noyades, les intoxications accidentelles, les chutes non intentionnelles, les incendies, les brûlures, les blessures liées aux activités sportives et récréatives ainsi que les accidents impliquant des véhicules à moteur.

Principales causes de décès, Côte-Nord, 1994 à 1998

Cause de décès	Nombre de décès (Nombre)	Cause de décès / Ensemble des causes (%)
Tumeurs	970	34,9
Maladies de l'appareil circulatoire	748	26,9
Traumatismes	398	14,3
Autres causes	661	23,9
Total	2 777	100,0

Source : Fichier des décès, MSSS.

Au Québec, ce sont les maladies de l'appareil circulatoire qui constituent la première cause de décès (35,4 %), suivi par les cancers (30,2 %) et les traumatismes (6,7 %).



Chaque année, en moyenne, on recense 399 nouveaux cas de cancers sur le territoire nord-côtier et 194 décès causés par cette maladie. Le cancer du poumon constitue le plus important type de tumeurs malignes sur la Côte-Nord. À lui seul, il occasionne 91 nouveaux cas de cancer par année en moyenne, constituant ainsi un taux d'incidence supérieur à celui de la province (116,8 nouveaux cas pour 100 000 personnes comparativement à 75,9 nouveaux cas). De plus, le cancer du poumon est à l'origine du plus grand nombre de décès par tumeurs malignes dans la région, soit 72 annuellement. Le taux de mortalité pour ce type de cancer dans la région est d'ailleurs supérieur au taux provincial (96,4 décès pour 100 000 personnes comparativement à 64,6 décès).

Le cancer du sein est au second rang quant au nombre de nouveaux cas de tumeurs malignes enregistrés, soit 50 à chaque année en moyenne. Contrairement au cancer du poumon, le taux d'incidence observé sur la Côte-Nord pour ce type de tumeurs est comparable à celui enregistré à l'échelle du Québec (112,5 nouveaux cas pour 100 000 femmes comparativement à 110,8 nouveaux cas). Le cancer du sein tue environ 13 Nord-Côtières chaque année. Le taux de décès pour cette cause se compare à la donnée provinciale (31,7 décès pour 100 000 femmes comparativement à 32,1 décès). De 1984 à 1998, le taux de décès par cancer du sein est demeuré relativement stable dans la région comme au Québec, malgré une légère tendance à la hausse du phénomène sur la Côte-Nord à la fin des années 80.

Pour ce qui est des maladies de l'appareil circulatoire, elles sont à l'origine de 150 décès en moyenne chaque année chez la population régionale. Chez cette dernière, le taux de mortalité pour cette cause est comparable à celui observé chez l'ensemble des résidents du Québec (240 décès pour 100 000 personnes comparativement à 258 décès).

AUTRES PROBLÈMES DE SANTÉ PHYSIQUE QUI SE DÉMARQUENT

CHLAMYDIOSE

Par ailleurs, le taux annuel de nouveaux cas enregistrés de chlamydie est supérieur à celui noté à l'échelle provinciale (241 nouveaux cas pour 100 000 personnes comparativement à 96,7 nouveaux cas au Québec). Tout comme dans le cas du cancer du poumon, on remarque un écart significatif avec la donnée provinciale depuis un certain nombre d'années.

TRAUMATISMES INTENTIONNELS

De 1997 à 1998, les traumatismes intentionnels causent 25 décès en moyenne dans la région. Les suicides accaparent la quasi totalité de ces décès (23). La Côte-Nord présente un taux de mortalité pour cette cause qui se compare à celui observé au Québec (23,3 décès pour 100 000 personnes comparativement à 20,4 décès).

Sur le territoire nord-côtier, 87,8 % des personnes décédées d'un traumatisme intentionnel sont de sexe masculin et 36,7 % sont âgées de moins de 30 ans. Les trois quarts des décès attribuables à cette cause touchent les résidents des MRC de Sept-Rivières et de Manicouagan (75,5 %).

TRAUMATISMES NON INTENTIONNELS

Le taux annuel de décès pour traumatismes non intentionnels est également plus important sur la Côte-Nord (53 décès pour 100 000 personnes comparativement à 27 décès au Québec). De tous les traumatismes non intentionnels, les accidents impliquant les occupants de véhicules à moteur sont à l'origine du plus grand nombre de morts. De 1997 à 1998, cette cause accidentelle occasionne 17 décès en moyenne par année chez la population nord-côtière, ce qui confère à la région le deuxième plus important taux de mortalité du Québec (15,9 décès pour 100 000 personnes), derrière Chaudière-Appalaches. En fait, le taux de mortalité nord-côtier est environ deux fois supérieur à celui de la province (7,4 décès pour 100 000 personnes).

CHUTES

Sur la Côte-Nord, les chutes représentent la seconde cause de mortalité en importance parmi les traumatismes non intentionnels. Elles sont responsables de huit décès en moyenne sur le territoire, ce qui attribue à la région le taux de mortalité le plus élevé pour cette cause au Québec (12,8 décès pour 100 000 personnes). Ce taux régional est 59 % supérieur à celui observé pour l'ensemble de la province (8,1 décès pour 100 000 personnes). Il faut toutefois préciser que le faible nombre de cas enregistré sur la Côte-Nord commande la prudence au plan statistique.

Dans la région, la très grande majorité de personnes étant victimes d'une chute non intentionnelle mortelle sont âgées de 75 ans et plus (86,7 %) et sont de sexe féminin (60 %). Par ailleurs, les chutes accidentelles sont responsables de 29,6 % de toutes les admissions hospitalières pour traumatismes sur le territoire nord-côtier, totalisant 269 hospitalisations en moyenne annuellement.

BLESSURES LIÉES AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

Les blessures liées aux activités sportives et récréatives sont à l'origine de six décès par année sur la Côte-Nord. Ceci représente 10,1 % des admissions hospitalières pour traumatismes, soit 92 hospitalisations chaque année en moyenne. La région détient d'ailleurs le taux d'hospitalisations le plus élevé pour cette cause au Québec (85,5 admissions hospitalières pour 100 000 personnes). Ce taux est 75 % supérieur à celui observé à l'échelle provinciale (48,9 admissions hospitalières pour 100 000 personnes).

Les principales activités sportives et récréatives dont il est question dans cette catégorie de traumatismes sont les noyades ainsi que les accidents liés aux véhicules à moteur sur neige, aux bicyclettes et aux véhicules tout terrain.

LE RÉSEAU RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le réseau nord-côtier de la santé et des services sociaux compte sur dix établissements dont plusieurs assument une mission double et même triple. Actuellement, le portrait de ce réseau se présente comme suit :

LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Le **Centre de santé des Nord-Côtiers** a son siège social aux Escoumins et d'autres installations à Bergeronnes et à Forestville. Il couvre le territoire qui s'étend de Tadoussac à Sainte-Thérèse-de-Colombier, incluant la municipalité de Sacré-Cœur et la communauté montagnaise de Essipit. Le Centre de santé dessert une population de 13 191 habitants.

LA MRC DE MANICOUAGAN

Le **CLSC et Centre d'hébergement de Manicouagan** dessert la population de la MRC. L'établissement a son siège social à Baie-Comeau. Le **Centre hospitalier régional Baie-Comeau** accueille, pour sa part, les résidents des MRC de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan.

La MRC de Manicouagan regroupe 35 063 habitants. Ce territoire débute avec la communauté montagnaise de Betsiamites et s'étend jusqu'à la municipalité de Baie-Trinité. La municipalité la plus peuplée de ce territoire est Baie-Comeau (24 300 habitants).

LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

Le **CLSC – Centre de santé des Sept Rivières** a son siège social à Sept-Îles et des installations à Port-Cartier où se trouve son siège administratif. Le **Centre hospitalier régional de Sept-Îles**, pour sa part, compte parmi sa clientèle les résidents des MRC de Sept-Rivières, de Minganie, de Caniapiscau et le secteur de la Basse-Côte-Nord.

La MRC de Sept-Rivières compte 36 249 habitants et inclut les communautés montagnaises de Uashat et Maliotenam. Sept-Îles est la municipalité la plus peuplée de la MRC avec 24 363 habitants.

LA MRC DE CANIAPISCAU

Le **Centre de santé de l'Hématite** est situé à Fermont. Il dessert une population de 4 184 habitants et compte la communauté montagnaise de Matimekosh, de juridiction fédérale.

Légalement constitué en 2001, le **CLSC Naskapi** regroupe la communauté du même nom à Kawawachikamach, de juridiction provinciale (562 habitants).

LA MRC DE MINGANIE

Le **Centre de santé de la Minganie** se retrouve à Havre-Saint-Pierre (3 369 habitants). Mingan et Pointe-Parent constitue les deux communautés autochtones du territoire. La MRC de Minganie compte une population de 6 898 habitants.

LA BASSE-CÔTE-NORD

Le **Centre de santé de la Basse-Côte-Nord** est situé à Blanc-Sablon. Au total, le Centre de santé dessert une population de 5 851 habitants. Le territoire de la Basse-Côte-Nord s'étend de Kégaska jusqu'aux frontières du Labrador et comprend les communautés montagnaises de Pakua Shipi et Unamen Shipu.

Le Centre de santé de la Basse-Côte-Nord dessert également quelque 3 000 personnes vivant au Labrador dans des villages reliés par la route à Blanc-Sablon.

UNE COUVERTURE RÉGIONALE

Le **Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord** couvre l'ensemble de la population régionale avec ses services de réadaptation en déficience physique et intellectuelle, en toxicomanie, ainsi qu'en protection et réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation.

Son siège social est à Baie-Comeau. Il offre des services dans toutes les MRC, y compris le secteur de la Basse-Côte-Nord.

Service en connaissance, surveillance, recherche et évaluation
Octobre 2002